

## Accueil LARMOR BADEN

---

**De:** Julien Hommais  
**Envoyé:** mercredi 8 novembre 2017 14:54  
**À:** Enquete Publique  
**Objet:** PLU de Larmor-Baden

Madame le Commissaire-enquêteur,

Je suis surpris que les espaces maritimes situés au droit des plages de Port Lagaden et de la plage dite de la Petite Fontaine (située chemin de Port Lagaden) soit classées respectivement Uip et Ao.

Ces espaces sont fréquentés par de nombreux baigneurs et ces plages participent à l'attrait et au charme de la commune.

La sécurité de ces baigneurs ne me semblent pas compatibles avec un chaland ostréicole venant draguer la vase en plein coeur de l'été (parcelle Ao) ou avec la circulation d'engins maritimes motorisés qui devrait être limitée aux abords de la cale (parcelle Uip).

Espérant que ces espaces seront re-classés, Cordialement, Julien Hommais